

- [Ombree d'Anjou](#)



L'établissement catholique de Combrée (Maine-et-Loire), qui est fermé depuis 2005.

© Maxppp - PHOTOPQR/LE COURRIER DE L'OUEST/Josselin Clair

[Thomas Pinaroli](#)

Publié le vendredi 31 juillet 2026 à 18h36

Cet ancien surveillant est accusé de viols et agressions sexuelles par "plusieurs anciens élèves" de l'école libre de Combrée (Maine-et-Loire), indique le parquet d'Angers ce vendredi. Placé en garde à vue fin mai, il a été relâché car les faits sont prescrits. L'enquête se poursuit.

L'enquête avance dans l'affaire [d'agressions sexuelles au collège catholique de Combrée](#) (Maine-et-Loire). L'agresseur présumé, **un ancien surveillant de l'établissement, a été entendu en garde à vue** par les gendarmes fin mai 2026, indique ce vendredi 31 juillet le parquet d'Angers. Il est accusé par plusieurs anciens élèves, filles et garçons, *"de viols et d'agressions sexuelles"* entre 1968 et 1996, précise le procureur de la République. *"Il fallait que j'enlève mon slip, il me tripotait le zizi"*, racontait à ICI Mayenne, en mars 2025, l'un des plaignants.

"Il a globalement reconnu des comportements inappropriés sur des enfants de sexe féminin, en tentant d'en dénier le caractère sexuel, et nié tout agissement à l'égard des garçons", détaille le parquet d'Angers. Toutefois, *"aucune mesure n'a encore été prise à son encontre"* car **les faits connus de la Justice pour l'instant "sont prescrits sur le plan pénal"**. *"Leur prescription sur le plan civil reste à analyser"*, ajoute le procureur.

De nouvelles auditions à venir et du matériel informatique à analyser

À ce jour, les investigations font apparaître *"des rapprochements entre les différentes plaintes, notamment **des modes opératoires identiques**, ce qui donne un fort crédit"* aux déclarations des plaignants. Les représentants du collectif de ces plaignants ont été informés de l'avancée de l'enquête, assure le parquet d'Angers.

L'enquête va désormais se poursuivre, indique le procureur. Des témoins ou de potentielles autres victimes vont être entendus, et du matériel informatique pourrait être analysé. La section de recherches d'Angers va mener ces investigations.